

La Petite Gazette

du pays d'Issigeac



Mairies

Bardou : jeudi 9h-12h

05 53 61 26 61 mairie.bardou@wanadoo.fr

Boisse : lundi et jeudi 14h-17h

05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr

Bouniagues : mardi et jeudi 8h30-13h,
samedi 8h30-12h30

05 53 58 32 45 mairie-bouniagues@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h.

Colombier : mardi 17h30-19h, samedi 9h-12h

05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr
www.colombierenperigord.com

Conne de Labarde : lundi 16h-19h,
jeudi 13h30-16h, vendredi 17h-19h.

05 53 58 32 37 mairiecampa@wanadoo.fr

Faurilles : lundi 14h-18h

05 53 58 79 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr

Faux : lundi, mercredi, vendredi, 14h-18h30

05 53 24 32 40 faux24.mairie@wanadoo.fr

Issigeac : lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30-17h30,
mercredi 9h-13h.

05 53 58 70 32 contact@issigeac.info
www.issigeac.info

Monmadalès : vendredi 14h-17h30

05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr

Monmarvès : lundi et jeudi 14h-18h

05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr

Monsaguel : mercredi 8h45-10h45, vendredi 9h-13h

05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr

Montaut : jeudi 13h-18h

05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr

Plaisance : mardi 9h-12h, 14h-18h, vendredi 9h-12h

05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr
www.plaisance24.com

St Aubin de Lanquais : lundi 9h-13h,
jeudi 13h30-17h30.

05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

St Cernin de Labarde : jeudi 9h-12h30,
vendredi 9h-12h30, 16h30-18h30

05 53 24 36 80 mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr

St Léon d'Issigeac : mardi et jeudi 9h-12h

05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr
www.mairiesaintleon.org

St Perdoux : mardi et vendredi 10h-12h

05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr

Ste Radegonde Roquépine : mardi 13h-17h,
vendredi 8h30-12h30

05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

CAB

Pour les communes de Bouniagues et Colombier :

Communauté d'Agglomération de Bergerac,
domaine de la Tour, CS 4012, 24112 Bergerac.
05 53 23 43 95. www.la-cab.fr

SIVOS de Bergerac (Syndicat Intercommunal à
Vocation Scolaire), 05 53 58 15 84

Bureau de Poste



Issigeac, 05 53 58 70 49 (guichet)

Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-16h et
samedi, 9h-12h.

Levée du courrier : semaine 14h15, Samedi 11h50.

Service distribution : 05 53 22 70 29

Agences postales

Bouniagues, 05 53 58 32 00 :

Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h
à 12h30. Levée du courrier 13h30, samedi 11h15.

À compter du 9 janvier, ouverte le lundi de 10h à
12h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h. Fermée
le samedi.

Faux, 05 53 57 72 69 :

Ouverte du lundi au vendredi, 14h-17h. Levée du
courrier à 13h.

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :

Ouverte le lundi 13h30-16h30, mardi, jeudi, vendredi
9h-12h, samedi 10h-12h. L'agence de St Cernin
dispose d'un point lecture avec possibilité d'emprunt
de livres.

St Aubin de Lanquais, 05 53 22 84 98 :

Ouverte du lundi au vendredi, 10h-12h30 et samedi,
10h30-12h30. Levée du courrier en semaine à 13h, le
samedi à 11h. Vous y trouverez aussi le point lecture
avec possibilité d'emprunt de livres, les journaux
Sud-Ouest et *Le démocrate*.

Portes sud Périgord

Communauté de communes Portes-Sud-Périgord

Bureaux d'Issigeac : 21 rue Sauveterre.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30. Tél. : 05 53 22 57 94.

cc.portesudperigord@orange.fr

www.ccpssp24.fr

CIAS Portes-Sud-Périgord (action sociale) :

services à domicile, aide aux personnes âgées ou
handicapées et petite enfance : ouvert mardi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous.

du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h

05 53 58 70 90 sias.issigeac@wanadoo.fr

SIAS Eymet : 05 53 22 98 16.

Rappel

La communauté de communes Portes Sud Périgord
ne couvre ni Bouniagues ni Colombier qui dépendent
de la CAB.

www.issigeac.info

Retrouvez la gazette au format PDF sur les sites
www.issigeac.info et www.plaisance24.com.

Vous pouvez recevoir un courriel vous prévenant de la
disponibilité de la gazette sur simple demande auprès
de la mairie d'Issigeac : gazette@issigeac.info.

Sommaire

Institutions,	
Poste et agences postales	2
Sommaire, Gazette,	
État civil, Élections,	
Collecte des ordures ménagères,	
Don du sang	3
CCPSP, Bouniagues, Colombier	4
Colombier	5
Issigeac, Boules Lyonnaises	6
Frelon asiatique	7
Bibliothèque d'Issigeac,	
Monsaguel, Monmadalès, Plaisance	8
Saint Aubin, Théâtre en anglais	9
Saint Cernin, Saint Léon,	
Les amis de Michel Jeury, Tennis	10
Amis de l'église, Anciens combattants,	
Culture Patrimoine environnement,	
Ménestrels, Génération mouvement	11
Roseau issigeacois, UAI,	
Résultats électoraux 1 ^{er} tour	12
Bureau d'information touristique	13
Vide grenier, courses, Préfecture	14
Numéros utiles, transport,	
santé, pharmacies de garde	15
Agenda, Concert, Expo, Marché aux fleurs	16

Élections

Les bureaux de vote sont ouverts jusqu'à 19h.

Second tour des élections présidentielles

7 mai 2017.

Élections législatives, premier tour

11 juin 2017.

Élections législatives, second tour

18 juin 2017.

La Petite Gazette

Les articles paraissant dans la Petite Gazette doivent être regroupés dans chaque commune et transmis à l'adresse gazette@issigeac.info avant le samedi **20 mai** pour le numéro de mai (diffusion prévue à partir du **lundi 29 mai 2017**).

Les délégués à la Petite Gazette des communes participantes sont conviés à la réunion de bouclage du numéro de mai qui aura lieu le mardi 23 mai à 20h30 à la salle du conseil d'Issigeac.

Numéro suivant: remise avant le 17 juin et bouclage le 20 juin. Diffusion prévue le **lundi 26 juin**.

État civil

Naissance

Issigeac

Léna Sarah Gauthier Fournier est née le 13 avril 2017 à Bergerac. Tous nos vœux de bonheur à ses parents, domiciliés au Bout des Prés.

Décès

Issigeac

Jean-René Raffier, domicilié à la Résidence Yvan Roque, est décédé le 25 mars à l'âge de 90 ans.

Édith Ginette Argivier née Lajarthe, domiciliée à La Grangette, est décédée le 17 avril 2017 à l'âge de 92 ans.

Nous adressons nos condoléances à leur famille et leurs proches.

ADSB

Association pour le don du sang du bergeracois

Donner son sang est un geste citoyen, de générosité, de solidarité ouvert à tous, de 18 ans à 70 ans. Peser au moins 50 kg, avoir mangé, se munir d'une pièce d'identité pour un 1^{er} don.

Une poche de sang aide à sauver 3 vies.

700 poches par jour sont nécessaires en Nouvelle Aquitaine. À ce jour les réserves sont faibles.

L'association de Bergerac propose un espace lecture, un espace ludique pour les jeunes enfants, concours de dessins, amélioration de la collation, végétarienne, pour toutes cultures alimentaires, fruits frais.

Collectes salle René Coicaud à Bergerac le samedi **24 juin** de 8h30 à 12h30 et **du 26 au 28 juin** de 15h à 19h.

Renseignements au 06 76 68 85 35

En vous remerciant, la présidente, Viviane Fray

Collecte des ordures

Issigeac, Montaut, Faux

La collecte des ordures ménagères du **lundi 1^{er} mai est reportée au mercredi 3 mai**.

La collecte des ordures ménagères du lundi 8 mai est maintenue.

La collecte des ordures ménagères du lundi de Pentecôte 5 juin est maintenue.

Monmadalès, Issigeac, Plaisance, St-Perdoux

La collecte des ordures ménagères du **jeudi 25 mai est avancée au mercredi 24 mai** (Ascension).

Communauté Porte Sud Périgord

Inscriptions scolaires

à partir du 2 mai

Les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 débutent à partir du mardi 2 mai.

Peuvent être admis les enfants nés en 2014 qui auront atteint l'âge de 3 ans avant la fin de l'année civile (31/12/2017).

À titre dérogatoire, l'accueil des élèves âgés de moins de 3 ans, dans la limite des places disponibles, est subordonné à leur inscription préalable lors des périodes d'inscription. Ces enfants doivent avoir au minimum 2 ans révolus le jour de la rentrée scolaire, et doivent intégrer l'école au plus tard au retour des vacances de Noël.

L'inscription s'effectue dans un premier temps auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre école de rattachement.

Se munir du livret de famille, du carnet de vaccinations ou du carnet de santé, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (titre de propriété, avis d'imposition, quittance de loyer, facture de gaz – électricité – téléphone, attestation d'assurance du logement).

Pour les enfants inscrits précédemment dans une autre école, il est impératif de fournir un certificat de radiation.

L'école de rattachement s'apprécie en fonction de votre lieu de résidence et du niveau scolaire de votre enfant, selon les règles suivantes:

– L'accueil des élèves originaires des communes de FAUX, CONNE DE LABARDE, MONMADALES, SAINT AUBIN DE LANQUAIS ou SAINT CERNIN DE LABARDE et scolarisés en école maternelle ou en école élémentaire du CP au CE2 inclus s'ef-

fectue à l'école publique de Faux. L'inscription se fera donc à la mairie de FAUX.

– Dans tous les autres cas, l'accueil des élèves s'effectue à l'école publique d'Issigeac, et l'inscription se fera donc à la mairie d'ISSIGEAC.

Si vous optez pour un choix différent, il vous faudra faire par écrit une demande motivée de dérogation, et l'adresser à la Communauté de communes Portes Sud Périgord (23 avenue de la Bastide, 24500 Eymet). Votre demande sera examinée fin mai par une commission d'inscription.

Dans un deuxième temps, et sur présentation du certificat d'inscription délivré par la mairie concernée, le directeur de l'école procède à l'admission de l'enfant. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous.

École de Faux: 05 53 24 32 17.

École d'Issigeac: 05 53 58 70 71.

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est souhaitable que les inscriptions soient effectuées avant le 16 juin 2017.

Changement de zonage Espace culturel

jeudi 4 mai, 20h30
Eymet

La communauté de communes et la chambre d'agriculture invitent les agriculteurs à une réunion d'information sur le changement de zonage (zone ICHN et zone vulnérable) qui intervient sur nos communes. M. Michau de la Chambre d'agriculture présentera ces changements avec les différentes répercussions que cela entraîne sur les exploitations.

Bouniagues

Travaux de voirie sur RN21

Les travaux de réfection de la voirie de la RN21 attendus à Bouniagues depuis les panneaux d'agglomération Sud et Nord de la commune jusqu'au centre-bourg seront réalisés à partir du 15 mai prochain. Ils se poursuivront jusqu'au niveau

des aires de repos de Colombier en direction de Bergerac.

Ceci entraînera des perturbations de circulation autour de Bouniagues pendant environ un mois. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Pour vos déplacements, merci de bien vouloir respecter les déviations qui seront mises en place.

Le Maire, Georges Bassi

Le petit théâtre de colombier

Samedi 1^{er} avril notre compagnie est descendue dans la vallée en proposant son dîner-théâtre à St Laurent des Vignes, Merci au Comité des Fêtes qui a permis la réussite de cette soirée,

La compagnie recherche toujours un personne de bonne volonté qui accepterait de s'occuper de la régie, tél : 06 68 36 82 33.

Prochainement, « Mamy-net » une comédie mettant en scène un quiproquo chez des cougars en drague sur le net !

Et aussi « Drôle de Couple » une pièce d'Alain Connangle, les affres du veuvage entre amis quand l'intuition s'en mêle... on rit plus qu'on pleure entre l'homo et l'hétéro !

Foyer rural de Colombier

Brocante

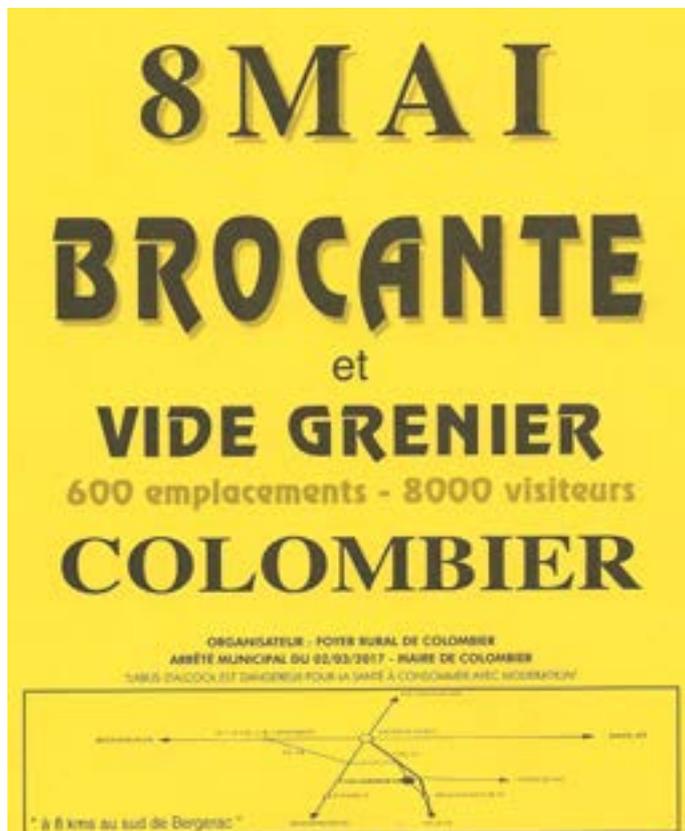
8 mai

Le 8 mai aura lieu la 24^{ème} brocante et vide-greniers de Colombier... 600 emplacements, 8000 visiteurs... Pour accueillir tout ce monde, une centaine de bénévoles sont sur place... Un petit problème cette année, il faut un minimum de 35 personnes le matin pour faire la circulation de 5h30 à 8 heures, et il manque une dizaine de personnes... Alors si vous voulez intégrer notre groupe sympathique, manifestez vous! vous ne le regretterez pas!

Tél: 07 81 57 41 54

Vous pourrez bénéficier de parkings gratuits à 2 pas des stands en arrivant côté Bergerac ou Ribagnac, Un service de transports vous aidera à emporter vos achats encombrants jusqu'à vos véhicules, Sur place nous vous proposerons sandwiches, grillades, frites, boissons, etc.

Des structures gonflables avec un forfait permettront aux enfants de se divertir. Venez nombreux !



Balade Gourmande de chai en chai

25 juin

Le dimanche 25 Juin, le Foyer Rural et les vigneronns de Colombier vous invitent à leur 2^{ème} balade gourmande. Le long d'un parcours tout public et flêché, chaque vigneron vous proposera un plat différent accompagné de vins sélectionnés. Tarif 25€/adulte. Inscription obligatoire avant le 17/6 au 07 81 57 41 54 ou sur www.colombierenperigord.com/animations.html. Attention, nombre de places limité: ne traînez pas...

Les amis des vieilles pierres de colombier

Les cartes de membres 2017 sont disponibles au prix de 10€; nous proposons aussi des cartes de membres bienfaiteurs à partir de 50€.

Notre association sera présente sur la brocante du 8 mai, Si vous souhaitez faire des dons pour approvisionner le stand, merci de contacter Patrick et Catherine Giraudel au 05 53 58 59 42.

Une tombola permettant au gagnant de remporter son poids en vin des viticulteurs de Colombier est reconduite, 2€ le billet, 5€ les 3, 15€ le carnet, Le tirage aura lieu à 17 heures le 8 mai,

Sur place le 8 mai seront également proposées les bouteilles de vin de Bergerac Rouge de nos viticulteurs cuvée « Vieilles Pierres » au prix de 8€ la bouteille et 45€ le carton de 6, Il y aura aussi du Monbazillac au prix de 10€ la bouteille, 55€ le carton de 6, Merci à nos sponsors qui nous ont permis de reconduire cette action.

Concert Vox Vesunna

12 mai, 20h30

Le vendredi 12 mai à 20h30 aura lieu à l'église de Colombier un concert de Vox vesunna, le chœur d'hommes du Périgord.

Entrée 10€.

Réservation conseillée au : 06 68 36 82 33.



Mot du maire

Chers concitoyens,

Après une campagne électorale inédite et aux nombreux rebondissements, nous connaissons les deux candidats qui s'opposeront au deuxième tour de l'élection présidentielle. Je tiens à ne pas faire de commentaires afin de respecter les principes de notre gazette : pas de politique ; pas de polémique...

Le deuxième tour de ces élections présidentielles aura lieu le dimanche 7 mai. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.**

Espérons une bonne participation des électeurs comme au premier tour. Le droit de vote est à la base de notre démocratie.

Budget

Le conseil municipal a voté les différents budgets. Les comptes administratifs 2016 font apparaître une situation financière saine mais l'attente de versement des subventions pour l'aménagement du tour de ville va nous obliger à réaliser un nouvel emprunt à court terme. Nos possibilités d'autofinancement des investissements ne permettent pas de réaliser tous les projets que nous souhaiterions mais nous gardons la motivation et la volonté de développer notre cité.

Fiscalité

La communauté de communes a voté une augmentation de ses taux de fiscalité pour financer la prise de la compétence scolaire en sa totalité (fonctionnement et bâtiments). **La municipalité d'Issigeac a baissé ses taux d'imposition communaux** afin de neutraliser cette hausse pour les contribuables. Ce sont 12 600 € de moins de recettes dans notre budget qui s'ajoutent à la baisse de nos dotations de l'État.

Voirie

La place de l'église devient piétonne à partir du 1^{er} mai et jusqu'à fin septembre.

Le passage de la baleine est ouvert, permettant d'accéder au centre du village depuis le parking Marguerite. Quelques travaux sont encore nécessaires : rambardes, plantations... Pour le finaliser. **L'accès au parking depuis la route d'Eymet sera réalisé avant l'été.**

Le temps ensoleillé favorise l'avancement des travaux de la maison des services.

Palais des évêques

Nous travaillons sur l'avenir du château. Celui-ci est inscrit à l'inventaire des monuments historiques et le classement des façades et du toit est en cours. Le diagnostic sanitaire du bâtiment et la programmation des travaux urgents nécessaires doivent faire l'objet d'une étude par un bureau d'architectes agréés monuments historiques. Un projet d'utilisation de l'ensemble du bâtiment doit être défini avant la réalisation de travaux (2018). Je vous

invite à réfléchir collectivement à ce projet lors d'une deuxième réunion ouverte à tous le **samedi 20 mai à 10h** dans la salle du conseil.

Comportement citoyen

Je déplore une nouvelle fois les incivilités en ce qui concerne le dépôt des ordures ménagères dans les containers mis à votre disposition pour des apports ponctuels en dehors des jours de collecte. Nous y trouvons toutes sortes d'objets alors que nous avons la chance d'avoir une déchèterie à proximité.

Chacun doit avoir un comportement citoyen afin de réussir notre vie collective. C'est le cas de nombreux bénévoles qui interviennent pour entretenir nos espaces verts ou le monument aux morts. Au nom de tous, je les remercie chaleureusement pour leur implication personnelle.

Au mois prochain.

Jean Claude Castagner

Urbanisme

Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments. Les démarches administratives prennent du temps. Nous vous demandons de ne pas attendre le dernier moment pour les effectuer. Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour tous renseignements.

Déclaration préalable de travaux

DP 02421217S0020 Meyran Carmen, remplacement porte et vitrine

DP 02421217S0021 Enconiere Nelly, changement porte de service

DP 02421217S0022 Voisin Bernard, pose de panneaux photovoltaïques

DP 02421217S0023 Dubois André, peinture de 2 vitrines

DP 02421217s0024 maison de retraite Yvan Roque, Pose d'un groupe électrogène

DP 02421217S0025 Lasserre Guy, piscine hors sol

DP 02421217S0026 Auroux Julien, peinture porte d'entrée et magasin

DP 02421217S0027 Lasserre Amédée, Création d'une véranda

Boules lyonnaises

Championnat départemental double 7 mai, 8h

Challenge Jacky Delayre 13 mai, 8h

Challenge Serge Martignago 3 septembre, 8h

Les différentes périodes de piégeage du frelon asiatique

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Phase 1		Phase 2		Piégeage de printemps			Phase été		Piégeage d'automne		Phase 1 bis
Phases		Commentaires					Conseils				
Phase 1		Période hivernale. Ne pas piéger. Le piégeage est inefficace et risque de provoquer la capture d'autres espèces à une période critique.					Ne pas piéger pour éviter la capture des fondatrices des espèces auxiliaires.				
Phase 2		Apparition de fondatrices. Le piégeage doit être pratiqué à proximité de nids de l'année précédente pour éviter la diffusion des fondatrices. Ne pas le pratiquer ailleurs. Moyennement efficace et risque de capture d'insectes auxiliaires à une période critique.					Limiter le piégeage aux abords des nids de l'année.				
Piégeage de printemps		C'EST LA PHASE CLÉ. Les fondatrices sont seules et à la recherche de nourriture sucrée. La prise éventuelle d'autres insectes ne perturbera plus le développement des populations. C'est l'action qui évite la prédation et rompt le cycle de développement de la colonisation. Les nids primaires doivent être recherchés et détruits.							Placer les pièges dans les endroits les plus attractifs : ruchers, tas de hausses, compost, passage à essaims, ancien nid... Appâts : panaché ; sirop de fruit + vin ou panaché ; vin blanc + bière + sirop de cassis ou de framboise.		
Phase été		Construction des nids secondaires. Les appâts sucrés sont délaissés.					Piégeage difficile. Seuls les appâts « protéinés » restent attractifs (sardines...). Maintenance difficile.				
Piégeage d'automne		Les appâts sucrés redeviennent attractifs. L'objectif principal du piégeage est la diminution de la prédation au rucher. La pose de réducteur d'entrée anti-frelon améliore considérablement l'efficacité.							Le piégeage redevient possible. Les futures reproductrices peuvent aussi être abondamment capturées. Appâts sucrés : sirop de nourrissage + miel parfumé (bruyère ou châtaignier) + alcool aromatique (porto ou pinseau...).		
Phase 1 bis Période hivernale		Les nids apparaissent avec la chute des feuilles et doivent être détruits le plus précocement possible. En cas d'impossibilité, poser des pièges en phase 2.							Si le frelon n'est plus présent sur le rucher, éviter le piégeage.		

Ces périodes sont déclinées à titre indicatif et doivent être adaptées à chaque région.

Abeilles & Fleurs 



La chasse aux fondatrices en question

Comment piéger ?

■ **LES DATES**
Pour les régions colonisées depuis plusieurs années, nous recommandons de le pratiquer durant tout le printemps, d'est-à-ouest à partir de la floraison des pruniers, pêchers ou cerisiers ou l'arrivée des hirondelles jusqu'à la floraison du châtaignier. C'est la saison la plus efficace pour empêcher l'implantation des nids. Plus précocement, mi-février, l'opération est à réserver à la proximité des anciens nids dans les zones en phase de colonisation, pour éviter la dissémination. À partir de juin, le piégeage devient très difficile. Rappelons que la lutte contre les fondatrices commence dès l'automne par la destruction des nids et le piégeage.

■ **LES EMPLACEMENTS**
V. velutina reconstruit souvent aux mêmes emplacements. Ce sont les secteurs à privilégier, ainsi que les ruchers très attractifs. Où placer les pièges ? Près du soleil du matin et ombre de l'après-midi. Déplacer les pièges sous les arbres mellifères en fleurs est une excellente pratique.

■ **QUELS PIÈGES ?**
Les pièges-doches du commerce ainsi que les petits pièges japonais (Wito-Pharma) sont performants. Bricoler les pièges est souvent une solution de dépannage. Dans ce cas, privilégier les grandes ouvertures pour une meilleure diffusion des arômes. Il existe d'autres types de piégeage, performants mais très chronophages.



Préparation d'un appât à base de sirop.

■ LES APPÂTS

Les recettes sont nombreuses : en Dordogne, le panaché, agrémenté ou non, fait preuve d'efficacité. Pour les sirops ajoutés, il convient de prêter attention aux marques utilisées et de faire vos propres essais. Dans ce même département, le sirop de pêche Picanto (Intermarché) s'est révélé beaucoup plus performant que d'autres marques. Essayez plusieurs appâts par site, l'attractivité peut se modifier sur les zones et les années.

Si vous trouvez un appât exceptionnel, signalez sa recette à l'UNAF. Lors du congrès de Clermont-Ferrand en 2016, le jus de banane était en vedette. Pour le piégeage d'automne, il s'est révélé performant, mais assez long à démantier. Pour le printemps, il faut le tester.

En Gironde, il semble que les appâts les plus efficaces sont réalisés avec de la bière brune (3/4) et avec du sirop de cassis ou de framboise.

■ LA MAINTENANCE

C'est un point fondamental si vous voulez éviter de transformer les pièges en couvercles à mouches. Il suffit d'enlever les captures avec une fourchette une fois par semaine et de compléter le niveau. Laissez quelques frelons, leurs phéromones semblent attirer leurs congénères.

Depuis neuf ans, le piégeage a montré son utilité dans le lutte contre le frelon asiatique. Un programme de lutte collective améliore les résultats. Tout re-échec se traduit par une pression supplémentaire.



Préparation d'un appât à base de sirop.

Bibliothèque d'Issigeac

Horaires

Mardi, 14h-15h30 et 17h-18h30

Mercredi, 10h-12h et 14h-18h

Jeudi, 14h-18h

Vendredi 13h30-17h30

Attention : La bibliothèque sera fermée le vendredi 26 mai

Livres

De nouveaux romans ados à venir découvrir !

- *Le syndrome du paillon* ; Maxence Fermine
- *Le grand saut* ; Florence Hinckel
- *Je suis le tonnerre* ; Annabel Petcher

Quelques documentaires jeunesse :

- *Jardinons bien, jardinons bio !* ; Gérard Freyssence
 - *Au royaume des abeilles* ; Gérard Freyssence
- De nouveaux albums pour les plus jeunes !
- Surprise au poulailler
 - Un fabuleux printemps
 - Trois histoires pour Pâques

Valise littéraire

À partir de début mai et jusqu'à fin juin, vous trouverez à la bibliothèque d'Issigeac les ouvrages « prix littéraires » de la saison 2016/2017. Profitez en pour venir les découvrir et les emprunter !

Monsaguel

Élections présidentielles

7 mai

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.

Commémoration

8 mai

La cérémonie du 8 mai 1945 aura lieu devant le monument aux morts à 11h.

Citation

« Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. »

Voltaire, écrivain et philosophe

Secrétariat

Le secrétariat sera ouvert exceptionnellement le mercredi 3 mai 2017 de 15h à 17h (et fermé le matin)

Monmadalès



Élections

7 mai

Élections présidentielles : 7 mai 2017, législatives : 11 et 18 juin 2017.

Avis aux bonnes volontés : venez participer et tenir, avec les conseillers, le bureau des élections ; faites

vous connaître rapidement (il suffit d'être inscrit sur la liste électorale de la commune). Téléphonez à la mairie le mercredi matin ou le vendredi après-midi : 05 53 58 74 54.

Plaisance

Cérémonie commémorative

8 mai

La Municipalité de Plaisance et l'Association des Anciens Combattants d'Issigeac invitent les habitants à assister aux cérémonies du 8 mai :

10h Dépôt de gerbes au monument aux morts de Mandacou,

10h30 Dépôt de gerbes au monument aux morts de Falgueyrat,

11h Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Eyrenville,

11h30 Vin d'honneur offert par la municipalité.

Collecte ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères du jeudi 25 mai 2017 est avancée au mercredi 24 mai pour la commune de Plaisance.

Site communal : plaisance24.com

N'hésitez pas à consulter le site de Plaisance qui est mis à jour régulièrement.

Saint Aubin de Lanquais

Dysfonctionnement téléphonique

Si vous rencontrez des problèmes avec le fonctionnement de votre service téléphonique ou internet, les services à contacter diffèrent selon votre fournisseur d'accès. Le réseau qui dessert les abonnés est géré par les services d'Orange. Si votre abonnement est chez Orange, contactez le service client Orange au 3900 et ils traiteront la demande. Si vous êtes abonné à un autre fournisseur (SFR, Bouygues, Free...), contactez le service client de votre opérateur. C'est à votre fournisseur qu'il revient de contacter Orange si le problème provient du réseau. Si ce fournisseur estime que le problème vient du réseau, seul son signalement sera pris en compte par les services de dépannage d'Orange. Insistez donc auprès de votre fournisseur afin qu'il fasse le nécessaire.

Réglementation sonore

Avec le retour des beaux jours, nous vous rappelons que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores, de leur durée ou de leur répétition tel que les tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

=> les jours ouvrables : 8h30-12h et 14h30-19h30 ;

=> les samedis : 9h-12h et 15h-19h ;

=> les dimanches et jours fériés : 10h-12h.

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Quant aux entreprises publiques ou privées, tous bruits y compris les travaux d'entretien espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

- avant 7h et après 20h la semaine ;
- avant 8h et après 19h le samedi ;
- les dimanches et jours fériés.

Merci d'appliquer ces quelques règles de vie en communauté.

Cérémonie du 8 mai

Tous les habitants sont conviés à la célébration du 8 mai 1945 à 11h30 devant le monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Brûlage des déchets

Un nouvel arrêté préfectoral relatif au brûlage à l'air libre de déchets verts, aux autres usages du feu, aux obligations de débroussaillage est entré en vigueur au 1 avril 2017. Les nouvelles dispositions sont à votre disposition en mairie. Voir page 14.

Éveil St Aubin

les vendredis, 9h30-10h30
salle du Conseil

À l'attention des parents ayant des enfants jusqu'à 3 ans ou des assistantes maternelles.

Étienne Roux, animateur de l'atelier Éveil Sonore et Musical, le Point Lecture de Saint-Aubin de Lanquais en collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne et la mairie de Saint-Aubin de Lanquais vous proposent du 30 septembre 2016 au 30 juin 2017, une animation à destination des tout-petits.



Éveil sonore et musical

Inscription à l'année : 90 €, possibilité de régler au trimestre. Inscription à la carte : 20€ les 3 séances.

Bébés Lecteurs

Gratuit. Renseignements et inscriptions au 05 53 22 84 98 (de 10h à 12h).

Éveil sonore et musical	Bébés Lecteurs
	vendredi 5 mai
vendredi 12 mai	vendredi 19 mai
vendredi 2 juin	vendredi 9 juin
vendredi 16 juin	vendredi 23 juin
	vendredi 30 juin

Concours de belote

vendredi 19 mai, 21h
salle des fêtes de St Aubin

1 lot à chaque participant. Buvette – soupe au fromage gratuite.

Organisé les mois pairs par le comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais et les mois impairs par l'amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin de Lanquais.

M. Burger, 06 59 55 91 05.

Théâtre de Lauzun

One of these days

4, 5 et 6 mai, 19h30

Théâtre de Lauzun, rue Eugène Mazelle

Pièce de théâtre en anglais d'Ann Mary Stanton.
Entrée à 10€ par personne.

Réservations barbaragray1@hotmail.com.

Attention ! En raison des travaux routiers à Lauzun, prévoyez un peu de temps pour l'accès au parking.

Saint Cernin de Labarde

Comémoration

La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le lundi 8 mai à 11h devant le monument aux morts. Elle sera suivie par un pot de l'amitié.

Comité des fêtes Saint Cernin de Labarde

Pâques

Les enfants ont pu trouver de nombreux œufs dissimulés dans le bourg du village le lundi de Pâques. Nous tenons à remercier les enfants, les parents et les habitants d'avoir joué le jeu.



Saint Léon

Comémoration

8 mai

Afin de perpétuer le souvenir, le maire et son conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au Monument aux Morts, le lundi 8 mai à 11h30. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la commune à la salle du conseil de la mairie.

Le Maire, Gérard Simon

René de Bruxelles

RESULTATS DE LA TOMBOLA DES 5 ANS

Sur un total de 195 billets distribués, 19 gagnants se partagent les 25 lots :

Jean-Marc GOMILA (Larocal)	LOT N°1, valeur 5,00€
Edith & Jeff PAZAT (St-Léon)	LOTS N° 2 et 23, valeur cumulée 55,00€
Fernande BESSE (Larocal)	LOTS N° 3 et 12, valeur cumulée 25,00€
Astrid & Patrice PASQUIER (St-Léon)	LOTS N° 4, 5 et 20, valeur cumulée 40,00€
Robert GUERIN (St-Léon)	LOT N° 6, valeur 10,00€
Heather & Jean-Louis SENA (St-Léon)	LOTS N° 7 et 16, valeur cumulée 40,00€
Julie & Anouk HUARD (St-Léon)	LOT N° 8, valeur 10,00€
Mr LEROUX (Ste-Sabine)	LOT N° 9, valeur 10,00€
Patrick SCIACCHITANO (St-Léon)	LOT N° 10, valeur 10,00€
Martine & René JACQUEMYNS (St-Sauveur)	LOT N° 11, valeur 20,00€
Caroline & Michel FERNANDEZ (St-Léon)	LOT N° 13, valeur 20,00€
Gérard SIMON (St-Léon)	LOT N° 14, valeur 20,00€
George TUTIN (St-Léon)	LOT N° 15, valeur 20,00€
Dominique BESSE (Ste Sabine)	LOTS N° 17 et 18, valeur cumulée 60,00€
Mir DELIAS (Lot-et-Garonne)	LOT N° 19, valeur 30,00€
Dominique GIROLD (St-Léon)	LOT N° 21, valeur 40,00€
Mariane YVON et ALDEBERT (St-Léon)	LOTS N° 22 et 24, valeur cumulée 90,00€
Marie-France VILLAR (St-Léon)	LOT N° 25, le GROS LOT, valeur 100,00€ (un bon pour un crédit de 100 Euros au restaurant IMPARFAIT à Bergerac)

Les lots non retirés restent à disposition au magasin jusqu'au 31 mai.

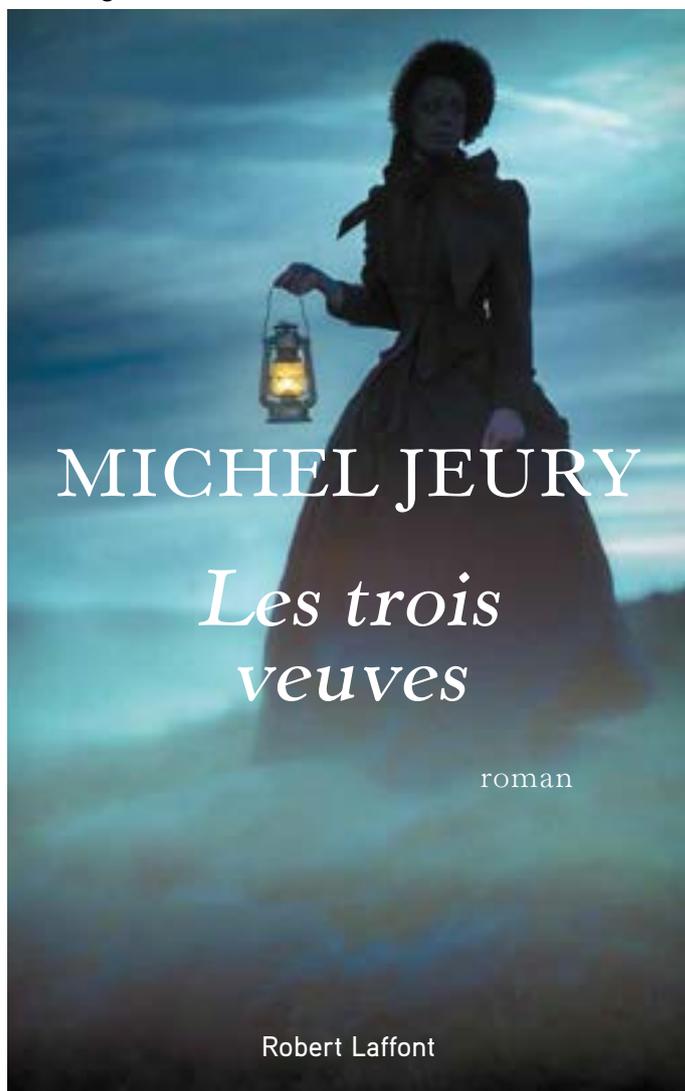
Les amis de Michel Jeury

L'ultime roman

Le tout dernier roman de Michel Jeury, disparu en 2015, paraît le 4 mai. Vous pourrez vous le procurer **sur le marché issigeacois chaque dimanche au 38 rue du Cardenal**, grâce à un partenariat passé entre l'association et la librairie bergeracoise *La Colline aux livres*.

D'autres romans de Michel Jeury seront proposés, ainsi que les trois tomes de la collection *SF incognita* dont le dernier opus est consacré à la revue *Heavy Metal*.

Les recettes des ventes contribueront au projet de centre d'archives dédié à l'anticipation et à l'œuvre jeurienne qui ouvrira dans quelques mois au 38 rue du Cardenal à Issigeac, consacrant ainsi l'enracinement du village entre futurs et terroirs.



Robert Laffont

Tennis

Rappel des heures de cours pour la saison : Lundi de 18h30 à 22h : adultes (gr. 1 et 2) ; Jeudi de 19h30 à 21h : adultes (gr. 3) ; Samedi de 9h à 13h30 : école de tennis. Contact : Marine Beney, chargée des cours (0621 02 84 23)



Concert Happy gospel singers samedi 20 mai

Les Amis de l'Église organisent un concert de gospel avec les 50 choristes de l'Atelier du chant choral de Villeneuve s/Lot. Tarif 12€, gratuit pour

les moins de 12 ans. Une prévente à 10€ le billet est proposée jusqu'au 14 mai inclus au Bureau d'information Touristique d'Issigeac, 05 53 58 79 62, issigeac.tourisme@orange.fr

Anciens combattants

Commémorations du 8 mai 1945

10h cérémonie au monument aux morts de Mandacou

10H30 Falguerat

11H Eyrenville. Présence de la section d'Issigeac/Plaisance

11H45 Cérémonie au monument aux morts d'Issigeac. Dépôts de gerbes, lectures des manifestes, décorations

12h45 banquet traditionnel élaboré par un traiteur régional (salle de Monsaguel)

Animation, danse, chansons, accordéoniste.

Menu 26€. Tout participant extérieur à CATM est accepté et bienvenu. Apéritif, Crème de citrouille à la châtaigne, Mousseline de saumon sauce champagne, mousseline patates douces... « Trou

Périgourdin », sorbet, Filet mignon de porc gratin dauphinois, plateau de 3 sortes de fromages, salade, Crumble pomme poire, boule de glace vanille sauce caramel... Vins rouge, rosé, blanc petites bulles.

Pour faciliter une bonne organisation il est indispensable de vous inscrire avant le 3 mai (délai impératif). Chèque libellé C.A.T.M. Issigeac.

Préciser nom, prénom, nombre de personnes x 26€, à faire parvenir à :

A. Sanchez, Le moulin, Issigeac, 05 53 73 88 20

G. Laurent, La rouge, Plaisance, 06 85 99 18 85

P. Jeante, rue Edmond Lial, Issigeac, 05 53 73 02 10

Le Congrès départemental aura lieu le 13 mai à 9h à Trelissac. Covoiturage possible. Contacter M. Grand, 06 32 83 93 98.

Culture patrimoine en pays issigeacois

Concert Atout cœur Eglise Saint Félicien

25 juin, 17h
Issigeac

L'association vous propose, en partenariat avec la mairie d'Issigeac et le Conseil départemental,

un concert de l'ensemble vocal et orchestral *Atout Chœur* de Bordeaux, dirigé par Isabelle Laurent. Il interprêtera *Le Messie* de G.F. Hændel.

Tarif: 10€. Renseignements auprès de Marie-Dominique Gérard Bot

Les Ménestrels

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à l'organisation des animations estivales de l'association.

Contact: lesmenestrels.issigeac@gmail.com

Danses : contacter Mymy au 06 65 70 88 97.

Théâtre : contacter Michel au 05 53 58 11 23.

Répétition générale mardi 4 juillet à partir de 17h

Pas d'influence américaine pour cette répétition générale des banquets-spectacles qui auront lieu les 18/7, 8/8 et 22/8. Pour cette mise en jambe, pas de cochon grillé mais de quoi trinquer à la santé de nos bénévoles qui apprécieront vos encouragements. Nous vous espérons nombreux.

Génération mouvement

Activités

– belote à l'Oustal rue Sauveterre à Issigeac **tous les mardis** à partir de 14h.

– **Belote mercredi 10 mai à 14h** à Monsaguel.

Pour toute information, Marie-Claude Gelin au 05 53 58 71 13 ou 06 85 66 43 69.

Roseau issigeacois

Plus de 25 participants filles et garçons étaient présents en cette belle matinée du 2 avril pour ce concours de pêche enfants. Il ne restait plus beaucoup de truites à la fin sur les 30 kilos lâchés. Se sont distingués en moins de 7 ans Prevot Benjamin, Burlan timeo et Mayade Léo tandis que Dupey Rémi remportait le concours avec 1915 points suivi de Saclier Alex et de Dopchie Rémy. Tous sont repartis avec coupes médailles, cannes à pêche, lots divers. Les membres du bureau remercient chaleureusement tous les généreux donateurs, notamment la fédération de pêche Dordogne, ets jaumouille Périgueux, Décathlon Bergerac, ets Penaud à Creysse, Ediloisir Bergerac, les vins Turquaut à St nexans, Intermarché à Castillonès, etc. Nous remercions la mairie et les employés municipaux pour leur fidèle attention. Les pompiers d'Issigeac nous ont fait une petite visite de courtoisie, ainsi que la gendarmerie. Cette matinée s'est déroulée dans la bonne humeur. Merci aussi à tous les bénévoles. À l'année prochaine.

Le secrétaire, D. Delburg



UAI – Rugby

L'UAI vient La saison 2016/2017 s'est terminée à la Capelle Biron pour notre équipe fanion le 9 avril par un courte défaite 25 à 28 contre Villeneuve sur Lot en match de barrage. L'UAI a tout de même fait un beau parcours en promotion d'honneur et s'est assuré le maintien à ce niveau, objectif que le club s'était fixé. Maintenant, repos bien mérité pour nos joueurs, la compétition reprendra en septembre.

L'école de rugby, en rassemblement avec Bergerac n'a pas fini, il reste encore quelques tournois jusqu'à fin mai.

Les cadets, c'est à dire les joueurs de moins de 16 ans, sont aussi avec l'USB qui compte 50 joueurs dont 5 issigeacois : Enzo Audibert, Julien Fournié,

Aubin Dessagne, Idris et Joakimn Gacem .Des noms bien connus puisque ce sont les fils d'anciens ou de joueurs encore en activité (Idris et Joakim sont les enfants d'Akim, déjà repartant pour la saison prochaine à 37 ans).

Cet effectif nous permet d'aligner 2 équipes à 15 chaque samedi en « teulière » (compétition Cadets). Le niveau Teulière A est très relevé ; des clubs Pro ou de Fédérale y évoluent. Julien et Aubin ont rejoint les frères Gacem dans cette équipe. Julien Fournié, le fils de Patrick qui s'occupe de l'encadrement de ces jeunes, est sélectionné dans l'équipe du Périgord Agenais depuis 4 ans. Nous espérons voir ces Gamins porter le maillot Orange et Noir dans quelques années.

Résultats électoraux du premier tour de la Présidentielle (%)

Candidat	Bardou	Boisse	Bouniagues	Colombier	Conne de L.	Faurille	Faux	Issigeac	Monmadalès	Monmarvès	Monsaguei	Montaut	Plaisance	Saint-Aubin	Saint-Cernin	Saint-Léon	Saint-Perdoux	Ste Radegonde
Dupont-Aignan	6,5	5,1	3,9	5,1	5,6	3,3	2	5,2	6,7	5	4,1	4,6	4,7	5,1	4,7	2,2	7,8	0
Le Pen	6,5	16	24,6	24	21,3	10	27,3	22	35,6	10	22,4	30,9	20,8	29,4	29,7	10	33,3	29,6
Macron	6,5	35,3	20,4	14,3	22,5	10	22,8	21,8	6,7	35	23,5	15,4	19	12,6	20,3	28,9	11,1	22,7
Hamon	0	4,5	6,6	6,3	5	13,3	4,5	6,4	4,4	10	5,1	7,1	7,5	7	4,7	3,3	1,1	0
Arthaud	0	0,6	0	0,6	0	0	0,5	0,2	0	0	1	0	0,7	0	0	1,1	1,1	0
Poutou	0	3,2	3,3	2,9	0	0	1,5	1,7	0	0	1	0,8	0,7	0,9	0	0	0	0
Cheminade	0	0,6	0	0,6	0	0	0	0,2	0	0	0	0,2	0	0	0	1,1	1,1	0
Lassale	3,2	1,9	4,7	2,9	1,9	13,3	1,7	4	4,4	5	4,1	4,2	2,1	6,5	2,7	3,3	3,3	4,5
Mélenchon	45	17,3	16,3	22,3	20,6	30	21,8	19,4	17,8	20	17,3	17,9	20,4	17,3	16,9	28,9	13,3	27,3
Asselineau	3,2	0	1,4	2,3	0,6	0	0	0,7	0	0	1	0,4	1,4	0,5	0	3,3	0	0
Fillon	29	15,4	18,8	18,9	22,5	20	17,8	18,2	24,4	15	20,4	18,4	22,6	20,6	21	17,8	27,8	15,9

Expo photos

jusqu'au 14 mai

Exposition photos par le photoclub Beaumontois (fleurs) et François Bonnin (oiseaux).

Peinture, céramique, sculpture à partir du 19 mai

Du vendredi 19 mai au mercredi 21 juin, trois artistes exposent : JAD, Michael Kay et Patrick Brisset (peinture, céramique et sculpture). **Vernissage vendredi 19 mai à 17h** dans les salles du caveau.

Expositions ouvertes du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h30. Entrée gratuite.

Marché aux fleurs

7 mai

Le traditionnel marché aux fleurs d'Issigeac aura lieu le dimanche 7 mai.

Randonnée en fête

dimanche 14 mai

Le dimanche 14 Mai, l'OTSP s'implique dans « Rando en fête », opération proposée depuis plusieurs années en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne.

La Mairie de Monsaguel offrira le café – croissant avant que les marcheurs partent pour une boucle d'une dizaine de kilomètres.

Après un crochet par le Château Lafaurie, nous nous dirigerons vers l'Aubespain, manoir fortifié du XII^e siècle. Puis nous longerons le site du Calcadou avant une pause conviviale et gastronomique à la Donzelle, jolie chartreuse du XVIII^e. Nous pourrions y apprécier notamment les charcuteries de la Ferme de Cambelongue, spécialisée dans l'élevage du cochon noir... Nous ferons halte dans cet élevage avant de rejoindre Monsaguel aux alentours de 12h... Accueil à partir de 8h30.

Rando ouverte à tous, gratuite... Départ à 9h depuis la salle des fêtes de Monsaguel.



Fête de la Nature en issigeacois dimanche 21 mai

Une balade naturaliste est proposée par l'Office de Tourisme Portes Sud Périgord sur le site de La Micalie, près de Faux.

Cette promenade gratuite est ouverte à ceux, petits et grands, qui veulent mieux connaître les richesses de Dame Nature.

C'est Yannick Langlet, naturaliste expérimenté qui animera cette sortie où l'on prendra le temps nécessaire à l'observation à la détermination et à l'étude des espèces, faune et flore, au hasard des rencontres...

Prévoir chaussures et vêtements adaptés.

Lieu de rendez vous: Parking du silo, non loin du carrefour D27/D19.

Coordonnées GPS : Lat. 44.768918, Long. 0664759

Foire aux disques et à la BD

17 et 18 juin

Amateurs de disques, vinyles et bandes-dessinées, nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 et dimanche 18 juin place de la mairie.

Foire aux paniers

16 juillet

Nous lançons un appel aux habitants et commerçants issigeacois afin de nous aider à décorer et embellir notre beau village à l'occasion de la foire aux paniers qui aura lieu le dimanche 16 juillet. En effet, nous vous demandons de décorer les rues, vitrines et devantures de vos maisons grâce à des paniers ou tout autre article de vannerie ou de végétaux. Votre contribution est indispensable pour la réussite de la manifestation.

Cartes de randonnées

Les cartes randonnées d'Issigeac sont disponibles à l'Office de Tourisme qui regroupent les 17 circuits du canton. Elles sont en vente à 2,50€. Vous retrouverez également le topoguide du pays d'Eymet, de Beaumont et de Bergerac. Les topoguides de Monpazier sont en rupture de stock.

Nous avons aussi une carte des randonnées cyclotouristes et balades à vélo dans tout le département en vente à 1€. Plusieurs boucles sont proposées par niveau de difficulté.

Office de Tourisme Portes Sud Périgord
Bureau d'Information Touristique d'Issigeac
Place du Château, 24560 Issigeac.
issigeac.tourisme@orange.fr – 05 53 58 79 62

VIDE GRENIER

Organisé par « Les Amis de l'Ecole »

BOUNLAGUES

DIMANCHE 21 MAI

Restauration sur place :
buvette, sandwiches, frites, crêpes

12 km de BERGERAC RN21 Direction AGEN

Emplacement : 2 euros le mètre



Inscriptions: 06.87.24.32.19 / 06.61.58.62.09

Mail : associationlesamisdelecole@yahoo.fr

ISSIGEAC

RDV
à partir
de 14 h 30

DIMANCHE 04
JUN-2017

HIPPODROME DES EYERES
7 COURSES AU TROT

Entrées **GRATUITES**
pour les mamans et les enfants

Animations **GRATUITES**
pour les enfants. Goûter offert à 16 h

RESTAURATION LE MIDI
Réservation repas : 06 42 44 93 28

COURSES
DE CHEVAUX

Règles de brûlage

Du 1^{er} mars au 30 septembre,
tout brûlage est interdit dans les
communes rurales.

	Du 1 ^{er} Octobre à fin Février	
	Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...).
Terrain situé dans une commune urbaine (1)	Soumis à Déclaration (4) (règles de sécurité, voir ci-dessous)	Interdit
Terrain situé dans une commune rurale (2)	Soumis à Déclaration (4) (règles de sécurité, voir ci-dessous)	
Professionnel (3)	Interdit	

- (1) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune urbaine (communes absentes de la liste des communes rurales jointe au verso)
- (2) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune rurale (voir liste des communes rurales jointe au verso)
- (3) Les collectivités et les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives
- (4) Le modèle de déclaration à remplir est annexé à l'arrêté préfectoral.

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages

- Les brûlages ne peuvent être pratiqués qu'entre le 1^{er} octobre au dernier jour de février, entre 10h et 16h et hors situation exceptionnelle (pollution atmosphérique...).
- Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).

- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Règles de sécurité à appliquer pour les écobuages

- avant le début de l'incinération, délimitation de la parcelle à traiter par un labour ou disquage périmétral sur une largeur de 5 mètres permettant l'enfouissement complet des végétaux et la mise à nu des terres,
- pour les parcelles d'une surface supérieure à 5 ha, labour ou disquage de cloisonnement délimitant des espaces de 5 ha maximum séparés de bandes des terres nues d'au moins 10m de large,
- mise à feu d'un seul coté et à contre vent en s'appuyant sur la limite de la zone à incinérer.
- Le brûlage des pailles et d'autres résidus de culture (oléagineux, protéagineux, céréales) est toutefois interdit aux agriculteurs qui demandent à percevoir des aides de soutien direct de la Politique Agricole Commune.

Numéros utiles

Assistante sociale :

Mme Stéphanie Darcq reçoit le mardi matin à Issigeac sans RDV de 9h30 à 12h. Secrétariat du centre médico-social de Sigoulès : 05 53 58 44 39.

Commission Cantonale Agricole: Jean Barou, 06 25 40 16 40.

Déchetterie du pays d'Issigeac

Tél. 05 53 73 34 46. Issigeac, route de St Léon.

Horaires

lundi, mercredi, vendredi	13h30-17h
samedi	9h-12h et 13h30-17h

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) : 05 53 58 55 55 ou www.smbgd.com.

Écoles

Issigeac: 05 53 58 70 71,

Cantine d'Issigeac: 05 53 73 30 07

Garderie (Issigeac): 05 53 24 98 46

Faux: 05 53 24 32 17

Amis de l'école de Bouniagues: 06 09 39 21 70

Gendarmerie d'Issigeac: lundi et mercredi, 14h-18h; dimanche, 9h-12h. 05 53 73 52 80

Sigoulès: tous les jours 8h-12h et 14h-19h; dimanches et jours fériés, 9h-12h et 15h-18h.

Maison de retraite Yvan Roque: 05 53 74 64 00

MSA: 08 11 65 65 66

Office du tourisme (Issigeac): 05 53 58 79 62

Pompiers: 18

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre: 05 53 23 82 10.

SAUR (Bouniagues): 05 81 31 85 03

Vétérinaire:

Dr. Catherine Meerts, Monsaguel, 05 53 24 20 11

SPANC (assainissement non collectif CCPSP), technicien: Manuel Maigniez, 07 87 11 97 49 ou ccpsp24.spanc@orange.fr.

Transport

Autocars Transperigord : <http://www.transperigord.fr>.

Cars bleus, Eymet: 05 53 23 81 92

Taxis conventionnés transport de malades assis :

– Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05 53 61 76 74, 06 74 84 39 39

– Top taxi (Bouniagues): 06 07 02 09 75

Centre ambulancier Issigeac: 05 53 58 73 83

Conciliateur de justice

M. Trichet Jean-Marie tient sa permanence sur rendez-vous. Contacter la mairie d'Issigeac.

Santé

Centre de luxopuncture, M. Adelaïde, Bouniagues, 05 53 23 35 72, 06 76 82 89 76

Centre médico-dentaire Issigeac: 05 53 58 71 33
Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali

Dr Fauconnot, Bouniagues, 05 53 58 36 23

Infirmières et infirmiers :

– **Bouniagues,**

Thierry Ma Tri, 05 53 88 85 83, route de Ribagnac
Béatrice Lacoste-Lafosse, 06 71 24 00 88

– **Issigeac,** Christine Agbodjan et Didier Deret,
place du 8 mai 1945 (mairie), 05 53 74 85 58 ou
06 84 36 12 83. Permanences de 8h45 à 9h45
du lundi au vendredi et sur RDV le samedi.

– **Faux,** Françoise Charrier, Sandra Gouin,
Christine Martin-Werbeke, Delphine Polet,
06 88 20 28 57

– **Saint-Aubin,** Sandrine Bodin, 06 84 30 45 31,
Marion Raynaud, 06 35 58 53 55.

Kinesithérapeutes :

– **Issigeac,** Mme Glorieux Sabine, 05 53 24 12 37

– **Bouniagues,** Mme Borini Marcela, 05 47 77 98 88

Médecin de garde: composer le 15.

Ostéopathes :

M. Poirier et Mme Garcin (Bouniagues, Faux),
05 53 63 90 50

M. Chapuis (Issigeac), 06 72 65 41 21

Mme Chateauraynaud (Issigeac), 06 62 95 65 26

Pédicure podologue :

Mme Monnier Antigone (Issigeac), consultations
sur RDV uniquement à domicile, 06 61 69 36 06

Psychanalyste :

Mme Roussely-Gasseau, 06 62 92 88 96

Psychopraticienne :

Patricia Tourres (Boisse), 06 88 55 78 93

Sage-femme :

Mme Diez (Bouniagues), 05 53 57 83 22 ou
06 86 98 37 05

Pharmacies de garde

date (samedi 12h à lundi 9h)	Pharmacie
du 29 avril au 5 mai	Castang - Castillonès
du 6 au 12 mai	Humphries - Issigeac
du 13 au 19 mai	Les tilleuls - Issigeac
du 20 au 26 mai	Vandepitte - Cancon
du 27 mai au 2 juin	Castang - Castillonès
du 3 au 9 juin	Humphries - Issigeac
du 10 au 16 juin	Monderer - Villeréal
du 17 au 23 juin	Vandepitte - Cancon
du 24 au 30 juin	Les tilleuls - Issigeac
du 1 ^{er} avril au 7 juillet	Castang - Castillonès

Humphries, rue Cardéna, Issigeac 05 53 58 70 10

Monderer, Villeréal 05 53 36 00 08

Castang, Castillonès 05 53 36 80 11

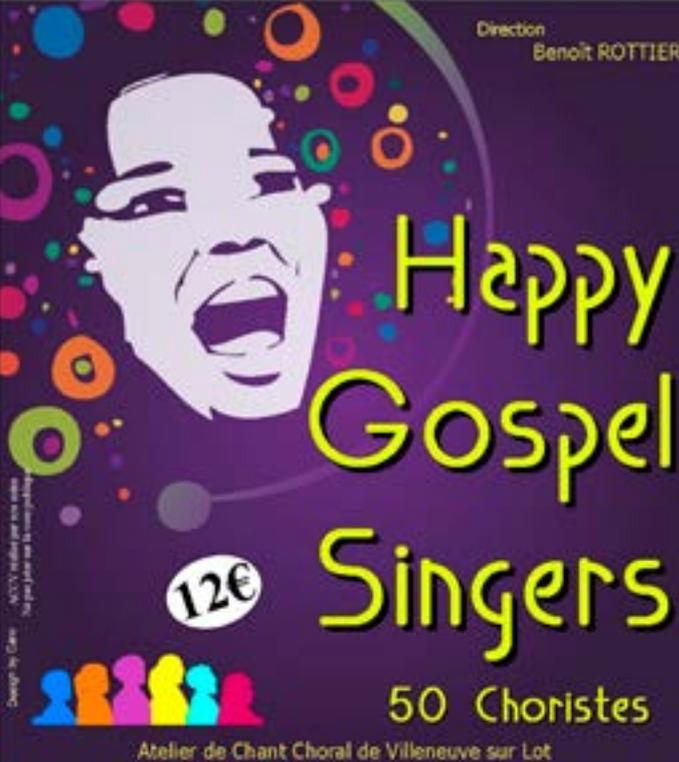
Les tilleuls, tour de ville, Issigeac 05 53 58 60 64

Vandepitte, Cancon 05 53 01 60 32

Agenda

À partir du 2/5, inscriptions scolaires.....	4
4/5, Eymet, information zonage agricole.....	4
4, 5, 6/5 Lauzun, Théâtre en anglais.....	9
7/5 Issigeac, Marché aux fleurs.....	13, 16
7/5 Élections présidentielles, second tour.....	3, 12
7/5 Issigeac, Boules lyonnaises.....	6
8/5 Plaisance & Issigeac, cérémonies commémoratives.....	8-11
8/5 Colombier, brocante.....	5
10/5 Monsaguel, belote.....	11
12/5 Colombier, Vox Vesunna.....	5
13/5 Issigeac, Boules lyonnaises.....	6
14/5 Monsaguel, Randonnée en fête.....	13
19/5 St Aubin, Belote.....	9
20/5 Issigeac, réunion sur l'avenir du château.....	6
20/5 Issigeac, Happy Gospel Singers.....	11
21/5 Bouniagues, Vide-grenier.....	14
21/5 La Micalie, Fête de la nature.....	13
4/6 Issigeac, courses hippiques.....	14
25/6 Colombier, Ballade de chai en chai.....	5
25/6 Issigeac, Concert Atout Chœur.....	11

Direction
Benoît ROTTIER



Happy Gospel Singers

12€

50 Choristes

Atelier de Chant Choral de Villeneuve sur Lot

ISSIGEAC

Eglise Saint Félicien Organisé par Les Amis de l'Eglise

Samedi 20 Mai 2017 à 20h30

Gratuit pour les moins de 12 ans

Marché aux fleurs

ISSIGEAC

DIMANCHE

7 MAI 2017

Places de la Mairie et du Château

Renseignements : Bureau d'Information Touristique d'Issigeac

05.53.58.79.62 - issigeac.tourisme@orange.fr - www.pays-bergerac-tourisme.com

Photoclub
Beaumontois
&
François Bonnin



ISSIGEAC

Exposition de photographies



Du 23 avril au 14 mai

Bureau d'Information Touristique

05 53 58 79 62

issigeac.tourisme@orange.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique